

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 29 juin 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf juin à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Jean DUBOIS, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 24/06/2020

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :  
Jean DUBOIS, Nathalie RAMET, Alain ROUSSEL, Michel BOZO, Patrice VAN OOTEGHEM, Philippe PIOLÉ, Manuel BACHELLEZ, Alexandre PICART, Nathalie RAMET, Maurice NOGA, Claude VANTHOURNOUT.  
Absent excusé : Alain COURNIER  
Secrétaire de séance : Nathalie RAMET  
Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le compte-rendu de la séance du 24/05/2020 est approuvé

- Délibération d'affectation du résultat de fonctionnement 2019 :

Le conseil municipal après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 214 510.99 €

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	176 152.78
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>38 358.21</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2019</b>	<b>214 510.99</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2019</b>	<b>214 510.99</b>
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	214 510.99

- Vote des taux de fiscalité 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire les taux de l'année précédente et de voter les taux suivants de fiscalité directe locale pour l'année 2020 :

- Taxe d'habitation : 10.19 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 6.67 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 14.77 %
- CFE : 11.70 %

Vote du CM : 10/10 voix POUR

- Budget primitif 2020 :

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de budget primitif 2020 réalisée par la commission finance :

- Dépenses de fonctionnement : 114 633.00 €
- Recettes de fonctionnement : 328 532.00 €

- Dépenses d'investissement : 87 574.00 €
- Recettes d'investissement : 87 574.00 €

### **Investissement prévu pour 2020 :**

Achat d'une autolaveuse pour la salle des fêtes

Achat d'une tondeuse tractée

Travaux de mise aux normes demandés par la PMI à la crèche ( il est demandé pourquoi la CC2SO ne prends pas en compte ces travaux d'aménagements intérieurs, en fonction des indications du bail, des renseignements vont être pris)

Vote du CM : 10/10 voix POUR

#### Subventions 2020 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'allouer :

- au Foyer Rural une subvention de 2046.00 €.
- à la Société de Chasse une subvention de : 100.00 €
- au Souvenir Français une subvention de : 75.00 €

Vote du CM : 10/10 voix POUR

#### Désignation des délégués pour la commission communale des impôts directs

Proposition de 12 membres titulaires et de 12 membres suppléants. Le centre des impôts retiendra 6 titulaires et 6 suppléants parmi la liste.

TITULAIRES : Hervé LEMAIRE, VANTHOURNOUT Claude , ROUSSEL Alain, ROLLAND Emmanuel , DEMARCY Bernard, DESPLAINS Jean-Claude, DUPONCHELLE Nathalie, VANOOTEGHEM Patrice, FORE Cédric, RAMET Nathalie, JEUNEMAITRE Erick , JARDE Olivier (Amiens).

SUPPLEANTS : LEMAIRE Anne, STEENKISTE Catherine, IVAIN Thierry, COURNIER Alain, GRAINE Anne, MAHE Annie, DEHARBE Guy , DUPUIS Laurent, LECLERC Céline, BAILLIN Jean-Claude, JUSTIN Benoit (Flers sur Noye) DUBOIS Manuel (Le bosquel).

#### Questions diverses :

Réfection des chemins : une réunion de la commission des chemins va être programmée fin août début septembre, afin de réaliser un état des lieux et définir les priorités. En effet, certains chemins sont très fréquentés et n'ont pas été refaits depuis un certain temps. Il serait par ailleurs bien d'associer les agriculteurs riverains pour leur remise en œuvre.

La façade commençant à se fissurer y a-t-il des travaux sur l'église prévus ? la rénovation de l'église a commencée en 2000 : les voutes, une partie de la façade avant et les fonds baptismaux ont été refaits, l'électrification réalisée ( il reste juste 2 lustres à faire). Il n y a donc pas de travaux urgents mais il faut néanmoins les prévoir pour les années à venir d'autant que s'agissant d'un monument classé, il existe des subventions possibles par le conseil départemental de la Somme.

Le revêtement en goudron sur la partie latérale du toit de la salle se dégrade et change de couleur, l'entreprise doit venir le refaire.

Réunion du Foyer Rural le 24 juin avec renouvellement du bureau, une nouvelle réunion publique d'information est prévue le 1<sup>er</sup> juillet suite au tract déposé dans les boites aux lettres sondant les habitants et sollicitant leurs idées pour dynamiser le village.